

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 août 2026

Présents : Hervé Baro, Sylvie SEGUY, William Anstett, Gérard Ferrand, Blandine Olive, Kattalin FORTUNÉ.

Procurations : Hélène Saunière donne procuration à Blandine OLIVE

Tenu à huis clos pour le 1^{er} point

I – Examen de la procédure de résiliation de la DSP.

Au vu de la reprise des activités du bar restaurant par les deux aubergistes, des regrets qu'ils ont exprimé au cours de la réunion et de leur affirmation de reprendre leur collaboration sans incidents, monsieur le maire propose aux conseillers municipaux :

- de délibérer pour la suspension de la procédure de résiliation de la DSP
- de mettre en place une commission de suivi par le conseil municipal.
- de faire signer aux deux gestionnaires une déclaration sur l'honneur par laquelle ils s'engagent mettre en œuvre leurs résolutions et à respecter les règles de fonctionnement de la délégation de service public pour laquelle ils sont associés.

Si ces engagements n'étaient pas respectés, la procédure de résiliation serait reprise.

Vote : 5 POUR, 2 ABSTENTIONS et 0 CONTRE.

Séance publique

Questions diverses

1. **Devis traçage nouveau parking vers station d'épuration accepté et voté à l'unanimité.**
2. **Devis pour le barrage(travaux), accepté et voté à l'unanimité.**